IMPRIME PAR NOS SOINS - Prix : 0,1 € - Publication Bimestrielle

Directeur de publication : J. F. BELLIART - CPPAP : 0720 S 07444 - ISSN : 1247 9071

N°171— Mai 2018

Fédération Syndicale Unitaire

U. pour 79

L'EDUCATION, L'ENSEIGNEMENT, LA RECHERCHE, LA CULTURE

Déposé le 14/05/2018

SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Mardi 22 Mai

Toutes et Tous

En GREVE

Après la réforme libérale du code du travail qui affaiblit les protecti ons des salariés du privé, le gouvernement s'attaque maintenant aux services publics et à leurs agents. Il présente unilatéralement le statut des cheminots et celui des fonctionnaires comme un frein aux évolutions et un coût qui serait insupportable dédouanant ainsi la responsabilité de l'État qui a jusqu'ici largement sous-investi pour préserver la qualité des services aux publics. Ainsi, il prend le risque d'accentuer les inégalités.

Dans la suite des journées réussies du 10 octobre et du 22 mars qui ont construit un front de résistance et de rapport de force, toutes les organisations syndicales, de la Fonction Publique dans tous ses versants (Etat, Territoriale, Hospitalière), appellent à une nouvelle journée de grève, d'actions et de manifestations dans tout le pays, en lien avec d'autres secteurs en lutte (SNCF, étudiants,...). Il s'agit bien de défendre et promouvoir tous les services publics et la Fonction Publique.

Une nouvelle mobilisation massive serait un nouveau signal envoyé pour déconstruire l'idéologie « macronienne » et rappeler que nos services publics sont une richesse incontournable et essentiel pour faire société tous ensemble.

Il est temps de mettre un coup d'arrêt à cette politique libérale et d'obliger le gouvernement à ouvrir de vraies négociations sur le pouvoir d'achat, la suppression du jour de carence, la résorption de la précarité et un véritable investissement financier et en postes dans les services publics au regard des besoins.

P. Fuzat

Mardi 22 Mai :

10h

Rassemblement Education devant l'IA

11h

Manifestation unitaire Place de la Brèche à Niort

14 Juin

Manifestation des retraités

SOMMAIRE

P1 : Edito
P2: cheminots, retraités
P3 : territoriale
P4 : 22 mai

FSU 79 - 8, rue Cugnot Maison des Syndicats, 79000 NIORT

Tel / Fax : 05 49 09 24 33—Courriel : FSU79@wanadoo.fr

F.S.U.79

Soutien aux cheminots en grève

"Cheminots, postiers, enseignants, employés des services publics, étudiants, et tant d'autres, activement ou passivement engagés dans le mouvement, ont posé, par leurs manifestations, par leurs déclarations, par les réflexions innombrables qu'ils ont déclenchées et que le couvercle médiatique s'efforce en vain d'étouffer, des problèmes tout à fait fondamentaux, trop importants pour être laissés à des technocrates aussi suffisants qu'insuffisants : comment restituer aux premiers intéressés, c'est-à-dire à chacun de nous, la définition éclairée et raisonnable de l'avenir des services publics, la santé, l'éducation, les transports, etc..."

Pierre Bourdieu 1995 gare de Lyon

Les cheminots ne défendent pas leur pré carré mais l'intérêt général.
Depuis Plus d'un quart de siècle les gouvernements successifs imposent aux services et entreprises publics les règles du marché et privatisent à tout va.

Les attaques contre la SNCF et les cheminots sont une étape supplémentaire de ce que Pierre Bourdieu qualifié en 1995, déjà, de destruction d'une civilisation. Une civilisation qui considère que nos droits fondamentaux passent avant l'insatiable appétit de profit de quelques uns.

Soutien financier :

https://www.leetchi.com/c/solidarite-avec-les-cheminots-grevistes-31978353

Le 23 mars, une cagnotte de soutien aux fédérations de cheminots en grève contre la réforme de la SNCF a été lancée par une trentaine d'écrivains et d'intellectuels.

L'association *"Solidarité cheminots grévistes 2018"*, composée d'organisations syndicales (CGT, Unsa, Sud rail et la CFDT) mais aussi d'une trentaine d'intellectuels, d'universitaires ou d'artistes, ont lancé une cagnotte de soutien aux cheminots en grève .

Retraité-es

Le Gouvernement et sa majorité présidentielle n'ont rien compris à la colère des retraité-e-s

signez en ligne et faites signer :
http://www.retraitesencolere.fr/

Le 28 septembre 2017, 80 000 manifestants retraité-e-s manifestaient contre l'annonce de la hausse de la CSG .

Le 15 mars, à l'appel de 9 organisations, 200 000 retraité-e-s ont exprimé le mécontentement et la colère de millions d'autres face à cette ponction de CSG et exigé la revalorisation de leurs pensions.

Le gouvernement, obligé de tenir compte de la force de ces rassemblements, imagine qu'en annonçant un allègement de CSG pour certaines personnes fera taire la colère de millions de retraité-es mécontents.
Environ 100 000 ménages dont le revenu fiscal de référence (RFF) se situe juste au-dessus du seuil retenu pour cette augmentation, soit 14 404 euros, seraient concernés.
Le comble du mépris c'est que cette décision ne serait effective qu'en 2019 !!
Dans leurs circonscriptions, les parlementaires font face à la colère de ces millions de retraité-es.
Loin d'être des *« nantis »* de la *« génération dorée »,* les retraité-es ne méconnaissent nullement la solidarité intergénérationnelle qu'ils pratiquent tous les jours dans leur entourage.
Quand le gouvernement offre des milliards de cadeaux fiscaux aux grands patrons et aux plus riches, c'est aux retraité-e-s qu'il demande de compenser la baisse du pouvoir d'achat des salariés !!

Exigeons :

Que le gouvernement et le parlement prennent, sans attendre, l'initiative d'une loi de finances rectificative qui :

- annule la hausse de la CSG pour tous,
- mette fin au gel des pensions
- décide de leur revalorisation

Jeudi 14 Juin : journée d'action des retraités

TERRITORIALE : une baisse généralisée des budgets

Alors que l'État demande aux collectivités de réduire leurs dépenses de 13 milliards d'euros d'ici à 2022, après avoir supprimer la taxe d'habitation pour 80 % des contribuables, entretien croisé avec Philippe Laurent président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale et Didier Bourgoin, secrétaire général du SNUTER-FSU.

Quelles seront les conséquences de ces économies ?

Philippe Laurent : Ces mesures représentent un danger supplémentaire, après la baisse des ressources supportée entre 2015 et 2018, tant au niveau des investissements que des services. Or, globalement, les maires se refusent à toucher aux services publics de proximité. Ils ne veulent pas altérer la qualité de vie ni l'offre, notamment parce que ce sont les plus modestes qui subiraient le plus gros préjudice.

Didier Bourgoin : Il y a une baisse généralisée des budgets de fonctionnement et d'investissements. En conséquence il y aura moins d'investissements dans les secteurs voirie, eau, et moins de services en termes d'aide sociale. Les collectivités risquent alors de confier ces missions au privé ou de choisir des partenariats public/privé. Elles seront amenées à accroître la fiscalité ou à réduire les dépenses.

Seront-elles les mêmes d'une collectivité à l'autre ?

Philippe Laurent : L'État réduit les financements sur les territoires. Cela entraîne des discriminations. Il faudrait une répartition des richesses sur tout le territoire. Les collectivités rurales, par exemple, sont très fortement impactées. Au sein des métropoles il y a aussi des inégalités. Certaines sont très attractives et d'autres peu.

On sait lutter contre ces inégalités. Réguler, rééquilibrer, cela relève d'un acte politique, encore faut-il en avoir la volonté et les moyens.

Didier Bourgoin : Certaines collectivités ont une masse salariale de plus de 50 % de leur budget. Elles n'auront pas d'autre marge de manœuvre que de la réduire donc de supprimer des emplois. C'est déjà le cas. On constate un nombre de postes non pourvus aux concours ou pas de volonté de recruter.

L'État impose 70000 postes dans la FPT. Comment réagissez-vous ?

Philippe Laurent : Concrètement ces suppressions se feront sur le dos des services aux habitants : ATSEM, animation, culture, sport. Il peut y avoir de la sous-traitance ou délégation de service public, dans le domaine de la propreté par exemple, mais la qualité risque d'être moindre alors que dans le même temps, les missions des mairies augmentent. Elles gèrent de plus en plus d'actes administratifs comme les PACS. Cela nécessite des augmentations d'effectifs. Ce qui a un coût. Les ATSEM voient leurs missions évoluer par décret, leur rôle également. Mais il faudra revoir leur rémunération et leur recrutement en conséquence.

Didier Bourgoin : Les 500 plus grosses collectivités locales vont avoir des contraintes. Leur masse salariale sera limitée à une augmentation de 1,2 %. Avec ce que représentent les avancements d'échelons ce ne sera pas possible.

Les suppressions d'emplois constitueront donc la seule alternative. C'est le cas à la Réunion où la suppression de 200 postes est annoncée. Le gouvernement réussit ainsi à faire une RGPP à la sauce territoriale.

Quelles conséquences pour les usagers ?

Philippe Laurent : Les axes routiers se détériorent et les usagers sont mécontents. Ces derniers n'ont pas seulement l'exigence de l'entretien de la voirie, mais aussi liée à la sécurité avec l'atténuement des difficultés liée aux conditions météorologiques, c'est-à-dire une réactivité immédiate face aux intempéries… Dans les conditions actuelles, c'est impossible. Les mairies finissent par entretenir les centres-villes et le reste est délaissé. Par ailleurs, la plupart des réseaux de gaz et d'électricité datant du début du XXe siècle sont à renouveler. Cela n'a pas été anticipé et donc le retard accumulé risque de ne pas être rattrapé. Il faudrait renouveler 2 % chaque année des réseaux pour tenir l'engagement. Pour les services en lien direct avec les usagers, les maisons de services au public, pourraient être une solution. Les agents qui y travaillent sont polyvalents. Ce qui peut être positif. Mais souvent, ils ne bénéficient pas de toute la formation nécessaire et devraient au moins pouvoir avoir recours à des plateformes d'experts. Ceci dit, le concept de maison de service public est intéressant parce qu'il est proche des gens. Mais tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Les grandes villes s'en sortiront assez bien car elles ont des richesses. En revanche, les plus petites villes sont dans une situation difficile et des maires se découragent. Les démissions de plus en plus nombreuses démontrent l'ampleur de la situation.

Didier Bourgoin : Cela impactera certains dispositifs : TAP, aide sociale, animation, culture, sport… En fonction des choix politiques tel secteur ou tel autre sera touché. Les maires y sont contraints par la réforme.

Consultez le site du Snuter-FSU Nouvelle Aquitaine : http://www.snuterfsu-na.fr/

COORDINATION
SNUTER-FSU Nouvelle Aquitaine
Blog des agents des collectivités de la Nouvelle Aquitaine

LE 22 MAI, EN GRÈVE ET DANS LA RUE

POUR DÉFENDRE NOS SERVICES PUBLICS !

Le 22 Mai prochain, les fédérations syndicales représentatives de fonctionnaires, unitairement, appellent les salarié-e-s des 3 fonctions publiques à la grève.

Après les 10 Octobre 2017 et 22 Mars 2018, ce sera la 3ème journée d'action dans la fonction publique en l'espace de quelques mois sur les questions essentielles qui fondent les valeurs du service public.

Cela va de pair avec l'amélioration des conditions de travail, la reconnaissance de celles et ceux qui les exercent et les mettent en œuvre. L'action du gouvernement vise bien à réduire le périmètre de l'action publique avec la perspective d'abandon, voire de privatisation de missions publiques et, à la clé, un plan massif de 120 000 suppressions d'emplois. C'est aussi le sens des mobilisations actuelles des salarié-e-s de la SNCF, des électriciens et gaziers, des personnels des EHPAD et plus largement la santé, des postiers, les étudiants, etc..

Au regard des enjeux qui en découlent, la population ne peut que s'investir dans des actions visant à déployer et renforcer un service public de qualité et de proximité répondant à leurs besoins et à l'intérêt général.

La situation actuelle, celle à venir si le gouvernement va au bout de sa logique, ne doit rien au hasard et s'inscrit pleinement dans des orientations à caractère libéral mises en œuvre dans d'autres pays et dont on connait le résultat : hausse des tarifs, abandon de la péréquation tarifaire et de la notion de proximité, désertification des campagnes, dilapidation du bien public, inégalité de traitement des territoires, etc..

Bref, des conséquences lourdes et immédiates pour les usagers. Les habitants des Deux-Sèvres en savent quelque chose : fermetures de classes, abandon probable de lignes ferroviaires dites secondaires, désertification médicale...

C'est pourquoi nos organisations, à l'échelle départementale, apportent un soutien total à cette mobilisation et appellent les salariés du secteur privé, les retraités, les précaires, les privés d'emplois et les jeunes, eux aussi usagers des services publics, à participer à toutes les initiatives qui auront lieu le 22 Mai dans le département.

Rassemblement et manifestation à 11h à Niort, place de la Brèche

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique

Dès 10h, rassemblement de tous les personnels de l'éducation devant l'IA, avenue de Limoges à Niort